



Le message du Président

À chaque nouvelle parution, le magazine *Foch Info*, qui est édité grâce au soutien de la Fondation Maréchal Foch, vous apporte des informations nouvelles sur votre hôpital. Cette fois-ci beaucoup vont découvrir notre service universitaire de médecine interne que certains connaissent bien. Vous pourrez ainsi comprendre la diversité de ses activités et la difficulté des recours permanents qu'il doit assurer.

Depuis six ans qu'il existe, ce magazine a passé en revue de nombreuses spécialités ou activités sans en épuiser la liste. Il témoigne ainsi de notre multidisciplinarité active comme le rappelle un patient hospitalisé à plusieurs reprises qui souligne l'efficacité et la qualité des soins intensifs : *"L'hôpital Foch constitue, parmi les hôpitaux d'Ile-de-France, une exception, en offrant la palette la plus complète de spécialités médicales et chirurgicales qui travaillent en synergie."*

Cette caractéristique, très favorable aux patients, qui à notre sens améliore et accélère la recherche du diagnostic et la détermination des soins, a cependant un coût. Elle n'est possible que grâce à un recrutement attentif et sélectif des praticiens, une formation exigeante et ouverte des personnels. Elle rend particulièrement nécessaire, pour un établissement privé comme le nôtre, une direction compétente et une bonne gestion. Elle a pour contrepartie une adhésion de tous, en particulier des patients, (*suite page 2*)

Le service de médecine interne de l'hôpital Foch

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la médecine interne... sans jamais oser le demander.

Par le Pr. Olivier Blétry, chef du service de médecine interne de l'hôpital Foch.



Dossier Le service de médecine interne p. 2 à 6

Zoom La parole du notaire p. 6 à 7

Actualité culturelle La santé à l'écran p. 7

(suite page 1) et ne peut se passer de leur soutien dans tous les sens du terme. Aussi, nous n'hésitons pas à publier, ici, un article sur les avantages méconnus des testaments qui complètent utilement les dons réguliers de nos patients et amis. Grâce à vos dons, petits et grands, la Fondation a permis la création d'un centre de réhabilitation respiratoire ambulatoire qui, du fait de sa réussite, est désormais directement pris en charge par l'assurance maladie.

Elle espère pouvoir compter sur vous pour l'aider à payer l'installation, à l'hôpital, d'un équipement de médecine nucléaire de haute technologie, un Pet-Scan – tomographe à émission de positons – très performant pour la détection du cancer et de ses récives.

Par delà la grande diversité des victimes de toute nature qui font appel à votre générosité, sachez que l'hôpital Foch a toujours besoin de vous, car c'est une institution permanente, proche de vous qui doit à tout moment et en toutes circonstances, s'occuper de vous et des vôtres. Merci pour votre aide. **Georges Dominjon.**

Le service de médecine interne de l'hôpital Foch

Ce service a eu pendant plus de 30 ans un essor important grâce à la notoriété du Professeur Marcel Morin, puis du Professeur Antoine Chapman et, à mon arrivée à Foch il y a une dizaine d'années, j'ai essayé de perpétuer cette tradition de qualité de la prise en charge médicale. Mais pour comprendre ce qu'on fait dans un service de médecine interne, il faut tout d'abord expliquer ce qu'est la médecine interne. Lorsque à la question classique "Que faites-vous comme spécialité?" je réponds "De la médecine interne", j'aperçois souvent dans le regard de mon interlocuteur une lueur de totale incompréhension. J'ai même rencontré des ministres de la santé (non médecins précisons-le) qui n'avaient aucune idée de ce qu'était la médecine interne, ce qui n'est pas toujours facile pour plaider auprès des pouvoirs publics pour le développement de notre spécialité. Cette difficulté de communication est liée au fait que le terme anglo-saxon d'Internal Medicine dont dérive notre

Médecine Interne ne veut rien dire. Contrairement à ce que croient certains, il ne s'agit pas de la médecine de l'intérieur (du corps) ou de la médecine des glandes, encore moins de la médecine exercée exclusivement par des internes. C'est en fait une Médecine de recours d'une part pour les généralistes lorsqu'ils perçoivent que leur patient ne peut plus être pris en charge à domicile ou dans une consultation de routine, d'autre part pour les spécialistes d'organes lorsqu'ils ne peuvent rapporter les symptômes du patient à un organe donné ou lorsque plusieurs organes sont simultanément déficients.

L'interniste doit donc être capable aussi bien de prendre en charge une fièvre qui dure lorsque l'état général du patient ne permet plus son maintien à domicile, que de dépister derrière des symptômes apparemment banals, une maladie rare : une inflammation des petites artères, devant un asthme sévère apparu à l'âge adulte (c'est l'angéite allergique de Churg et Strauss), ou une surcharge en fer congénitale



La capillaroscopie peut aider au diagnostic de maladie de système.



L'interrogatoire et l'examen clinique lors de la "visite" sont les éléments essentiels pour établir un bon diagnostic.

devant une fatigue inexplicable. Comme ces pathologies sont rares (on les appelle souvent "maladies orphelines"), chaque généraliste ou spécialiste n'en verra dans sa carrière que quelques exemplaires ou, pour certaines maladies exceptionnelles, pas du tout.

La médecine interne est donc une médecine qui prend du temps (c'est l'art de l'interrogatoire disait le Professeur Fred Siguier dans son ouvrage *Maladies vedettes* publié il y a 50 ans), de la réflexion, et qui nécessite une lecture attentive et sans cesse entretenue de la littérature médicale.

Que fait-on dans un service de médecine interne ?

Notre activité découle de la définition de l'interniste ébauchée ci-dessus.

Pour 50 %, les patients viennent dans le service en hospitalisation programmée après consultation de l'un des médecins du service, ou appel téléphonique d'un médecin généraliste ou d'un autre service d'hospitalisation de la région parisienne ou de province. Ces patients posent souvent des problèmes complexes (fièvre, syndrome inflammatoire) et/ou rares (maladies systémiques, orphelines...), pour lesquels on a véritablement besoin de l'avis d'un interniste. Ils sont admis :

- soit en hôpital de semaine (19 lits sous la responsabilité du docteur Jean-Emmanuel Kahn) si le patient est en ambulatoire et si l'hospitalisation ne nécessite à priori que quelques jours,
- soit pour des problèmes plus urgents, ou plus invalidants, en hospitalisation traditionnelle (33 lits sous la responsabilité du docteur Anne-Marie Piette, qui a une grande expérience dans le domaine des maladies systémiques et des pathologies vasculaires, et du docteur Nicolas Girszyn).



Médecins et soignantes des deux unités d'hospitalisation traditionnelle.

Dans l'autre moitié des cas, nous recevons les patients admis aux urgences de notre hôpital, soit directement, soit après passage pendant 24 à 72 heures dans un service de surveillance rapprochée (service "Porte"), ou, même, en réanimation. Les motifs fréquents d'hospitalisations sont les pathologies infectieuses (pyélonéphrite, pneumonies diverses, infection streptococcique des membres inférieurs, encore appelée érysipèle, ou infections plus graves comme infection vertébrale ou des valves cardiaques), les phlébites, les anémies... Le recrutement, à partir des urgences, a deux corollaires.

- Du fait de l'augmentation de l'incidence des pathologies cancéreuses, environ un tiers des patients transitant par les urgences ont un problème de cancer, soit parce que nous allons dépister un cancer, soit parce qu'il s'agit d'une complication d'un cancer déjà connu et traité,
- du fait du vieillissement de la population, nous recevons beaucoup de patients âgés, et principalement des femmes de plus de 75 ans.

Médecine interne et cancérologie

Il est malheureusement fréquent de découvrir chez un patient hospitalisé en urgence pour douleur, amaigrissement ou fièvre, un cancer parfois compliqué de métastases dès le premier examen. Le patient est bien entendu confié au spécialiste d'organe si la tumeur paraît isolée. En revanche, si cette tumeur nécessite une chimiothérapie, celle-ci peut avoir lieu en médecine interne, dans l'unité d'hôpital de semaine où il existe une hotte à flux laminaire. Ce traitement est prescrit par l'un de nos oncologues (docteur Laurent Mignot, docteur May Mabro, docteur Laurence Bozec-Le-Moal), et surveillé par eux, ce qui explique les liens très étroits entre notre service et le service de cancérologie.



Préparation d'une chimiothérapie sous hotte.



Réalisation d'une manométrie œsophagienne.



Le secrétariat du service de médecine interne de l'hôpital Foch.

Les maladies du sang sont prises en charge par le docteur Sylvie Glaisner en collaboration avec le centre René Huguenin et le centre hospitalier de Versailles.

D'autres patients, déjà traités pour un cancer, peuvent être admis dans le service en urgence pour complications de la maladie ou du traitement (par exemple fièvre après chimiothérapie, ou anémie nécessitant une transfusion).

Médecine interne et prise en charge gériatrique

L'hospitalisation des patients très âgés marque souvent un tournant dans l'histoire de ces personnes, avec un risque important de déclin moteur et mental. Il est donc important d'essayer d'éviter les hospitalisations ou de permettre un retour rapide au domicile. C'est une des activités essentielles de notre gériatre, le docteur Danielle Noirard.

Malheureusement, c'est souvent impossible du fait de la perte d'autonomie et de l'isolement familial et social des ces patients âgés, que la canicule de 2003 a malheureusement illustré. Il se pose alors deux questions :

- Faut-il créer une structure gériatrique de court séjour dans notre hôpital ? Je n'en suis pas convaincu, car ce n'est une bonne solution ni pour les patients (*"on m'a mis avec des vieux"* disait cette dame de 85 ans, encore très alerte et hospitalisée dans une unité de court séjour gériatrique), ni pour le personnel soignant. En effet, un aspect essentiel de la prise en charge des personnes âgées, surtout si elles sont dépendantes, est la prévention des escarres et des diverses complications du décubitus par l'équipe soignante. C'est une charge de travail très lourde pour nos infirmières et aides soignantes qui mettent un point d'honneur à empêcher la survenue des escarres. Cette charge de travail deviendrait excessive dans une unité ne comportant que des patients âgés.
- Où trouver un établissement de moyen séjour lorsque le retour à domicile n'est pas possible dans l'immédiat ? C'est un grave problème, car 85 % de nos patients âgés habitent dans les Hauts-de-Seine et seulement 15 % trouvent une place en moyen séjour dans ce département, malgré tous les efforts de nos gériatres les docteurs Danielle Noirard et Véronique Barrière et de notre assistante sociale Madame Dominique Albuher. Des partenariats sont en cours d'élaboration avec plusieurs établissements, dont l'hôpital de Puteaux, celui de Sèvres, la Cité des Fleurs à Courbevoie et l'hôpital Goin.

Que fait-on en plus dans notre service ?

Notre service a une compétence particulière dans plusieurs spécialités pour lesquelles il n'y a pas de service autonomisé à Foch, c'est en particulier le cas de l'hépatogastroentérologie et de la rhumatologie. C'est aussi le cas de la pathologie liée à l'infection par le VIH.

Hépatogastroentérologie

Un réseau ville-hôpital pour la surveillance et le traitement de l'hépatite C est implanté à Foch. Il est placé sous la responsabilité du docteur Sophie Hillaire qui prend également en charge toutes les maladies hépatiques (de la malheureusement banale cirrhose alcoolique, aux maladies rares du foie). Pour essayer de prévenir la cirrhose alcoolique, le docteur Hillaire suit régulièrement, dans le cadre du réseau ville-hôpital et en collaboration avec le docteur Crnac-Berthaud, les patients ayant des problèmes d'alcool. En collaboration avec le docteur Hillaire nous suivons dans le service beaucoup de surcharges en fer congénitales, encore appelées hémochromatoses génétiques. Les problèmes de gastroentérologie sont pris en charge par le service de chirurgie digestive, l'unité d'endoscopie et dans le service par le docteur Jacques Lepout, qui s'occupe en particulier du traitement des maladies inflammatoires du tube digestif (maladie de Crohn, rectocolite hémorragique).

Rhumatologie

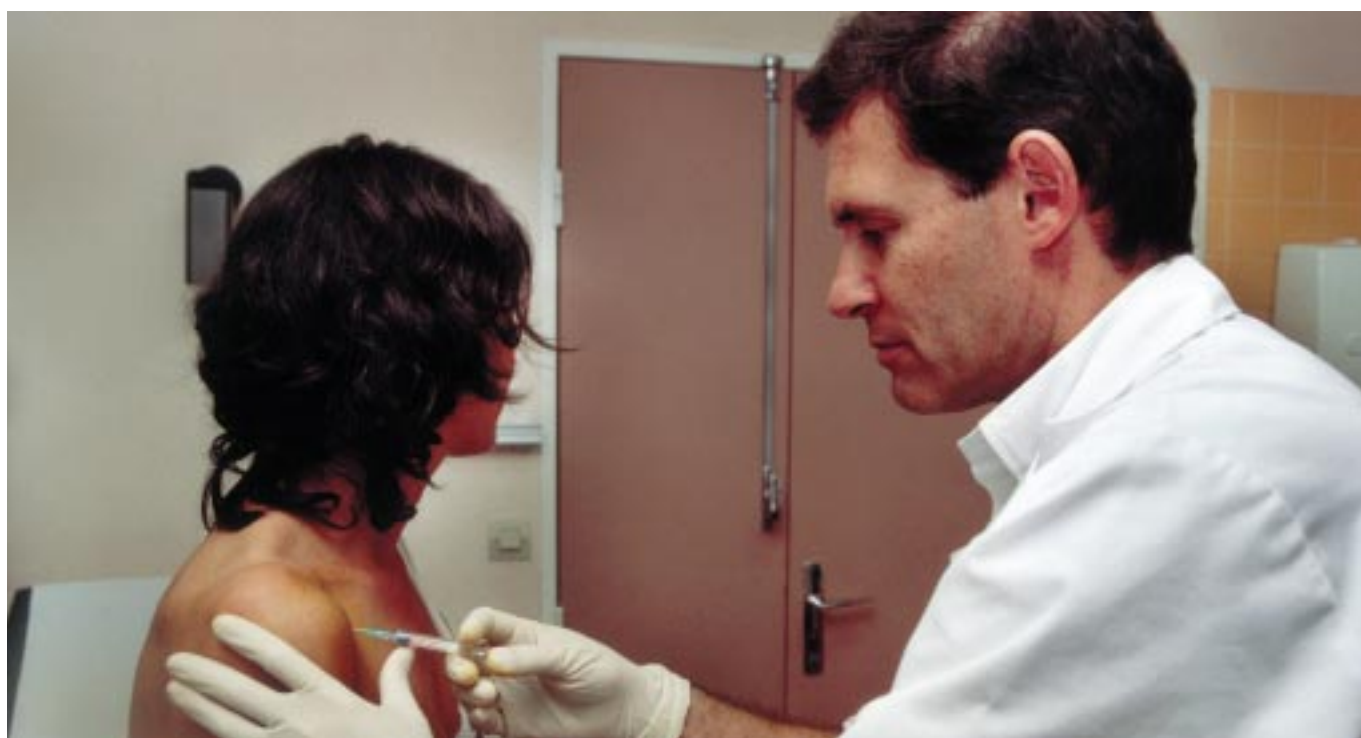
Les problèmes rhumatologiques, et particulièrement les pathologies de la colonne vertébrale, sont pris en charge par nos rhumatologues, le docteur Christine Brousse, le docteur Patrick Gepner et le docteur Cécile Valat, en collaboration avec le service de rééducation fonctionnelle, les neuroradiologues et les services de neurochirurgie.

Pathologies liées au virus de l'immunodéficience humaine (VIH)

Le réseau ville-hôpital pour la prise en charge des patients infectés par le VIH est sous la responsabilité du docteur David Zucman, qui suit régulièrement plus de 400 patients. Grâce aux progrès des traitements antivi- raux le nombre de patients nécessitant une hospitalisa- tion a considérablement diminué depuis 5 ans. Ces patients posent souvent des problèmes sociaux difficiles à résoudre, c'est pourquoi l'intervention de notre assis- tante sociale, Madame Dominique Albucher, est un élé- ment essentiel de la prise en charge.

Tâches universitaires

Notre service est un service universitaire qui fait l'objet d'une convention avec l'Assistance Publique. L'enseignement des étudiants hospitaliers de Foch et des quatre internes du service est assuré par deux chefs de clinique, le docteur Jean-Emmanuel Kahn et le docteur Nicolas Girszyn. Les travaux de recherche concernent en particulier les patients atteints de maladies systémiques (lupus érythémateux, sclérodermie) et les patients présen- tant une augmentation chronique des polynucléaires éosi- nophiles. *Professeur Olivier Blétry, chef du service de médecine interne.*



Réalisation d'une infiltration de l'épaule.

Les avantages méconnus des testaments

La Fondation Maréchal Foch est régulièrement sollicitée pour répondre à des questions parfois très simples et très pratiques que se posent des personnes souhaitant rédiger un testament. Le mot “testament” est souvent considéré avec angoisse et rempli de mystères.



Pourtant rien n'est plus facile et moins coûteux que de faire son testament. Cependant une rédaction maladroite peut rendre son exécution très difficile, voire impossible. Notre propos tiendra à vous présenter en ces quelques lignes les avantages méconnus des testaments. Il existe plusieurs formes de testament permettant de répondre à toutes les situations possibles.

Le testament olographe

De loin le plus répandu, c'est celui qui est “écrit en entier, daté et signé de la main du testateur”. Facile à faire, rapide et peu coûteux (environ 50 €), il ne faut pas masquer les inconvénients que la rédaction, la conservation et l'exécution du testament olographe peuvent susciter. Il est nécessaire de consulter votre notaire qui vous éclairera sur sa rédaction, puis lui confier la garde de votre testament dont une mention sera faite au Fichier Central des Dispositions de Dernières Volontés. Cette dernière formalité garantira la bonne exécution du testament qui ne pourra ainsi risquer d'être méconnu.

Le testament authentique

Dans ce cas, la présence de deux notaires ou d'un notaire et de deux témoins instrumentaires est obligatoire. C'est le

notaire lui-même qui rédige sous la dictée de son client. Ensuite le notaire donne lecture du testament et tout le monde le signe, sauf le client s'il est dans l'impossibilité de le faire, ce qui sera expressément relaté dans l'acte. Son coût est plus élevé (de l'ordre de 150 à 200 €) et son formalisme fait que son utilisation est réservée à des circonstances particulières. Cependant sa force probante le rend difficilement contestable et les formalités de son exécution au décès seront simplifiées et par conséquent moins longues.

Le testament mystique

Pratiquement tombé en désuétude, il ne se justifie que par la volonté du testateur de vouloir conserver totalement secrètes les dispositions qu'il a pu prendre. Il est écrit par le testateur ou par un tiers ou même dactylographié, puis clos, cacheté et scellé. Il est remis ainsi au notaire en présence de deux témoins. L'inconvénient majeur est que le notaire ne peut pas vérifier si le testament comporte des erreurs juridiques qui pourraient le rendre inefficace.

Le testament international

Introduit en 1994 dans notre droit, il est bien adapté à la vie de ceux qui “bougent” beaucoup. Il sera utile pour un étranger vivant en France, pour un Français vivant à l'étranger, ou encore pour la personne possédant des biens dans différents pays. Il peut rester secret et être écrit dans n'importe quelle langue. Le notaire en présence de deux témoins recueille la déclaration du testateur confirmant qu'il s'agit de son testament dont il connaît le contenu.

Dans tous ces cas le testament revêt un caractère strictement unilatéral. Il ne peut avoir qu'un seul auteur d'où sa liberté de révocation. Il est toujours possible de modifier un testament par un codicille ou de l'annuler par exemple par la rédaction d'un nouveau testament.

La liberté testamentaire n'est pas sans entrave en France. Elle est ainsi limitée par les droits dits réservataires de certains héritiers (descendants, à défaut ascendants). De plus, le testateur comme le légataire doit disposer d'une capacité juridique de léguer ou de recevoir. C'est le cas notamment des associations reconnues d'utilité publique, des fondations, de

l'État, des départements, des communes, des établissements publics ou hospitaliers...

Enfin, les légataires sont assujettis aux droits de succession, qu'ils doivent, en principe, régler dans les six mois du décès selon le barème applicable à leur lien de parenté avec le défunt. En l'absence d'un tel lien, le taux d'imposition est uniformément de 60 % sous déduction d'un abattement de 1 500 euros. Les associations ou fondations reconnues d'utilité publique profitent cependant d'une exonération totale

des droits de succession lorsqu'elles reçoivent une donation ou un legs. Pour les personnes n'ayant pas de proche famille, cet attrait fiscal donnera une liberté plus grande de disposer. Finalement vous pourrez constater comme des millions de personnes de tous âges, qu'un testament n'a jamais fait mourir et qu'au contraire il permet parfois de dormir tranquille. **Jean-Jacques Tirel, notaire.**

D'autres articles suivront dans les prochains Foch Info.

“La Santé à l'écran”

Les 3^{es} rencontres cinématographiques, les 7, 8 et 9 juin 2005 au cinéma *Le Capitole* à Suresnes.

La Fondation de l'hôpital Foch a créé en 2003, les rencontres cinématographiques "La Santé à l'écran" destinées au grand public et aux professionnels de la santé. L'objectif de ces rencontres est de mieux faire connaître les activités de la Fondation Maréchal Foch ainsi que celles de son hôpital qui joue un rôle considérable au sein de la prise en charge hospitalière en Ile-de-France avec un rayonnement national. Cette manifestation culturelle a pour but de favoriser la réflexion autour du thème "La Santé à l'écran" en présence de professionnels du cinéma et de la santé. Trois films sont proposés en soirée et un en matinée pour les collégiens de Suresnes.

Programmation 2005, les 7,8 et 9 juin

- **“Mar Adentro”** d'Alejandro Amenábar – 2003, film espagnol, avec Javier Bardem, Belén Rueda, Lola Duenas..., Oscar du meilleur film étranger 2005 – Mostra de Venise 2005, Lion d'Argent, Grand Prix du Jury et Prix d'interprétation masculine pour Javier Bardem – Goyas 2005, Meilleur film, Meilleure interprétation masculine..., l'histoire vraie de Ramón Sampedro.

À la suite d'un accident dont il a été victime dans sa jeunesse, Ramón (Javier Bardem) ne peut plus bouger que sa tête. “Enfermé dans son corps”, il vit depuis presque trente ans prostré dans un lit. Sa seule ouverture sur le monde est la fenêtre de sa chambre à travers laquelle il “voyage” jusqu'à la mer toute proche ; cette mer qui lui a tant donné et tout repris. Pourtant très entouré par sa famille, Ramón n'a plus qu'un seul désir : pouvoir décider de sa propre mort et terminer sa vie dans la dignité...

- **“Narco”** de Gilles Lellouche – 2003, film français, avec Guillaume Canet, Benoît Poelvoorde, Zabou Breitman... Gustave Klopp (Guillaume Canet) est narcoleptique. Il s'endort n'importe où, n'importe quand, ses fréquentes crises de sommeil sont aussi brutales qu'inattendues. Si cette maladie constitue un véritable handicap pour sa vie pro-



fessionnelle, elle lui permet cependant de vivre, dans ses rêves, des aventures inoubliables. À peine endormi, Gustave devient Klopp, un super héros invincible et vengeur...

- **Le troisième film** (programmation en cours).

- **“L'esprit du vent”** de Ralph Liddle – 1981, film américain, avec Pius Nikolai Savaje Jr., Georges Clutesi..., l'histoire vraie de George Attla (film en matinée du mercredi 8 juin).

George Attla (Pius Nikolai Savaje Jr) et sa famille vivent dans le village de Huslia, au cœur de l'Alaska. Son père lui enseigne comment survivre dans les immensités neigeuses grâce à la chasse et à la pêche. Mais un jour, une douleur au genou le conduit chez le médecin. C'est une tuberculose osseuse qui rend nécessaire un long séjour dans un hôpital...

Comme l'an dernier, chaque film sera précédé d'une bande annonce provenant de la collection privée d'Axel Brucker, fondateur du Festival de la bande annonce et grand collectionneur de documents filmographiques. De plus, une exposition d'affiches de films des années 1940 à nos jours, illustrant le thème de la santé à l'écran, se tiendra dans l'hôpital Foch et au cinéma *Le Capitole* à Suresnes.

Comment aider la Fondation Maréchal Foch ?

Reconnue d'utilité publique par décret le 5 décembre 1929, la Fondation Maréchal Foch est habilitée à recevoir des dons et des legs fiscalement déductibles.

Depuis sa création en 1929, la Fondation a donné naissance à l'hôpital Foch, devenu le plus grand établissement hospitalier privé à but non lucratif d'Ile-de-France.

Elle a régulièrement financé toutes les constructions et certains aménagements de l'hôpital, ainsi que des projets innovants visant à l'amélioration de la qualité de vie et de la qualité de soins des patients, une des missions les plus importantes de la Fondation.

C'est grâce au soutien de tous les donateurs que de tels projets peuvent voir le jour.

Par un don

Selon les modalités suivantes (voir le bon de soutien joint dans ce numéro) :

- **par chèque** à l'ordre de la Fondation Maréchal Foch,
- **par virement** sur le compte chèque postal de la Fondation, CCP 10 502 06 J 020 Paris,
- **par prélèvement automatique** (il peut être interrompu à tout moment sur simple demande, ou par courrier, ou par téléphone au 01 46 25 27 83, ou par email),
- **par internet**, sur le site de la Fondation, www.fondation-foch.org, en effectuant un don en ligne

grâce au système de paiement sécurisé SOGENACTIF de la Société Générale. Sur ce site vous pouvez aussi consulter, entre autres, les articles des 24 numéros précédents de *Foch Info*.

Les avantages fiscaux

Vous recevez un reçu fiscal qui vous permet d'obtenir une réduction d'impôt de 66 % (elle était de 60 % auparavant) appliquée sur le montant de votre don, pris dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (les dépassements de ce seuil peuvent être reportés sur 5 ans).

Par exemple, si votre don est d'un montant de 100 €, votre réduction fiscale (66 %) est de 66 €, votre don ne vous coûte en fait que 34 €.

Par un legs

Le legs peut porter sur l'ensemble de vos biens (legs universel) ou bien simplement sur une somme d'argent ou un bien immobilier (legs particulier).

Dans le cas d'un legs, pour être conseillé selon votre situation familiale ou patrimoniale, vous pouvez vous adresser directement au notaire de votre choix ou à la Fondation Maréchal Foch qui vous mettra en relation avec son notaire.

Vous pouvez également vous adresser directement à la Fondation Foch, Anne-Marie Caron, au 01 46 25 27 83.

Nouveau téléphone !

Les personnes qui veulent joindre l'hôpital doivent désormais composer le 0826 207 220 (0,15 €/mn).

Internet

L'hôpital Foch propose maintenant à ses patients d'accéder à Internet en haut débit illimité depuis leur chambre. Il suffit, pour cela, de louer un ordinateur portable ou un modem WiFi si vous avez votre propre matériel. Avec des cartes de connexion, vous pourrez louer des DVD, accéder à des jeux et aux différentes chaînes diffusées sur le net.

C'est grâce à la société Airmedis qui s'est spécialisée dans le multimédia et la mobilité en environnement de santé, que l'hôpital Foch peut offrir cette nouvelle prestation à ses patients. Philippe Cottard, DG de l'hôpital Foch : *"L'accès à Internet haut débit et la location d'ordinateurs portables répondent, au-delà de la qualité des soins, à une attente forte des personnes hospitalisées et correspondent à la volonté de notre établissement d'apporter toujours plus de services et de confort à ses patients"*.

Ce service permet aux personnes hospitalisées de louer un ordinateur portable (sur le même principe que la télévision) et d'accéder directement depuis leur chambre à une plateforme multimédia.

Cette dernière offre aussi un accès simplifié à des outils de communication et de divertissement sophistiqués. Les patients qui veulent garder le contact avec leurs proches ou leur travail, peuvent communiquer, sans fil par vidéoconférence, ou avec des outils plus classiques tels que l'email, le chat ou le forum. On retrouve enfin plus de 50 jeux en ligne, une sélection de webTV et un espace cinéma qui propose plus de 600 films numériques à la demande.